

À l'intention des critiques et des non-signataires du TNP, la Conférence peut faire valoir les arguments suivants:

-- Aux pays qui restent critiques à l'égard du TNP et qui prétendent que le Traité est discriminatoire, nous signalons que la même discrimination existe au sein du Conseil de sécurité des Nations Unies.

-- Aux pays qui réclament la cessation de la course aux armes nucléaires tout en refusant eux-mêmes de signer le TNP, nous faisons valoir que leur appel serait plus crédible s'ils étaient parties au Traité.

-- Aux États qui conservent l'option nucléaire en raison de considérations qu'ils estiment liées à la sécurité régionale, nous demandons de songer aux conséquences tragiques et dévastatrices d'une guerre nucléaire de portée régionale.

-- Enfin, aux États dotés d'armes nucléaires qui insistent pour rester à l'écart, nous recommandons fortement qu'ils suivent l'exemple déjà établi par les États-Unis, la Grande-Bretagne et l'Union soviétique et qu'ils prennent acte du fait que la sécurité et la souveraineté de ces pays n'a d'aucune façon été compromise et que, au contraire, elle s'en est trouvée améliorée.

Le Traité a survécu à ses 15 premières années, non sans problèmes et non sans critiques. Il ne pourra qu'être renforcé si la Troisième Conférence permet de faire le point à son sujet et de mesurer ses succès et ses échecs.

Il incombe à cette Conférence de montrer que l'adhésion à l'esprit et à la lettre du Traité sur la non-prolifération permettrait d'instaurer un solide régime de non-prolifération qui serait le garant de la réduction et de l'élimination éventuelle des armes nucléaires. C'est là un objectif qui doit mobiliser toutes nos énergies. Le Canada espère réaliser cet objectif: il s'y attend et il oeuvrera en ce sens.